

## **ARRIVEES ET DEPARTS SUR LA COMMUNE :**

Vous arrivez, vous quittez la commune ou vous intégrez un foyer, **vous devez en informer la mairie.**

**RECENSEMENT DE LA POPULATION** : Il aura lieu à compter du jeudi 19 janvier.

Ivana Audebert a été recrutée comme agent recenseur sur la commune.

### **Comment ça marche ?**

Une lettre d'information sera déposée dans votre boîte aux lettres avant le début de la campagne de recensement.

A compter du 19 janvier, l'agent recenseur vous fournira une notice d'information avec vos propres codes d'accès à internet soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, contactez la mairie afin que l'agent recenseur puisse vous remettre des questionnaires papier.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

**VŒUX DE LA MUNICIPALITE** : La population est conviée à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 21 janvier à 18h00 salle du conseil.

## **DISTRIBUTION DES SACS JAUNES :**

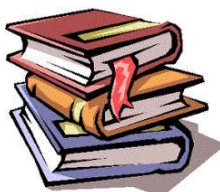
La distribution des sacs jaunes s'effectuera à la mairie, salle du conseil, **UNIQUEMENT** le samedi 28 janvier de 9h00 à 13h00. Si vous ne pouvez vous déplacer, merci de vous organiser avec vos amis et/ou voisins.

**COMPOSTEURS GRAND CHATELLERAULT** : Le service Gestion des Déchets de Grand Châtellerault a mis en place la réservation en ligne des composteurs. Vous pouvez commander et payer sur le site internet : [par-ici-les-bons-gestes.fr](http://par-ici-les-bons-gestes.fr) . Vous pourrez ensuite le récupérer à la mairie. Pour tous renseignements, contactez le 0 800 825 831 ou rendez-vous sur le site : [preventiondesdechets@grand-chatellerault.fr](mailto:preventiondesdechets@grand-chatellerault.fr).

## **DON DU SANG :**

Les jeudis 26 janvier et 23 février de 15h00 à 19h00 à la salle Camille Pagé à Châtellerault **uniquement sur rendez-vous** sur le site internet : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr). Vous munir d'un titre d'identité lors de votre rendez-vous.

**BIBLIOTHEQUE** : Au seuil de cette nouvelle année, nous vous attendons à la réouverture les mercredis 4 janvier et le 1<sup>er</sup> février de 14 h à 16 h et bien sûr tous les lundis de 15 h 30 à 18 h 30.



Un don de la société DIVERTI de Naintré, de revues de travaux manuels est à votre disposition.

Venez nombreux découvrir nos nouveautés et nous suggérer vos coups de cœur.

BONNES LECTURES POUR 2023

**A.C.C.A:** Une chasse à courre du chevreuil aura lieu le samedi 28 janvier. Le rassemblement pour le départ est prévu à 11h30 au stade d'Usseau.  
Une chasse à courre du sanglier organisée par l'ACCA de Mondion avec la participation des ACCA de Leigné / Usseau , Vellèches et Usseau se déroulera le mardi 21 février 2023. Le rassemblement pour le départ est prévu devant la salle des fêtes de Mondion (horaire non défini).

**LE RYTZ :** Les après-midi belote auront lieu les mardis 10 et 24 janvier, 7 et 21 février à 15h.

Dépôt de pain de la boulangerie Michel d'Ingrandes, tous les jours sauf lundi, pains Burger et traditions graines le week-end.

**Nouveau :** paiement de proximité pour régler en carte bleue et espèces, vos factures trésors public, impôt, amendes, service public (cantine, crèche, hôpital...).

Le samedi 11 février Richard Martin de Diversi'Thé à Thuré viendra vous présenter ses thés, infusions et thés à tartiner.

Le Rytz sera fermé exceptionnellement le samedi 21 janvier et le dimanche 22 janvier.

A partir du mois de mars, Le Rytz sera fermé les lundis.

**COMITE DES FETES :** Un concours de belote est organisé par le comité des fêtes le samedi 21 janvier à la salle des fêtes de Leigné-sur-Usseau (voir flyer ci-joint).



Le samedi 25 février 2023 aura lieu dans notre commune le traditionnel défilé du carnaval organisé par le comité des fêtes. Nous vous y attendons nombreux !!!!  
Pour plus de renseignements contactez le comité des fêtes. Vous trouverez les coordonnées dans le bulletin municipal 2022.

**PAROISSE:** Dimanche **08 JANVIER messe à USSEAU à 9H15.**

En semaine, Messe à USSEAU les jeudis à 9H00.

La crèche est installée dans l'église jusqu'au 02 février inclus. Nous vous invitons à la découvrir.

Vous pouvez retrouver les activités ainsi que les jours et heures des messes de toutes les communes de la paroisse St Damien dans la vitrine extérieure de l'église et sur le site internet de la paroisse.

[www.paroissesaintdamien.fr](http://www.paroissesaintdamien.fr)

**ILLUMINATIONS DE NOEL :** La municipalité tient à féliciter le comité des fêtes et les habitants pour les décorations et les illuminations de Noël qui ont égayé notre village.



*Le conseil municipal et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.*